



La Pocatière, le 18 août 2022 – La MRC de Kamouraska adopte une position claire en faveur d’une gestion locale en santé et services sociaux.

Le comité « *Mes soins restent ICI* » salue la récente prise de position de la *MRC de Kamouraska* en faveur de la mise en place d’une forme d’autorité locale imputable dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le comité demeure convaincu que les soins de proximité n’auraient pas été fragilisés à ce point au Kamouraska si le centre de décision n’avait pas été aussi éloigné.

Dans une résolution adoptée lors de son assemblée régulière du 13 juillet, le *Conseil des maires* « *demande la création d’un poste de cadre de niveau supérieur pour assumer, avec pleine autonomie et de réels pouvoirs, une direction locale pour la région du Kamouraska* ». Depuis la publication de son Mémoire « *Pour une gestion locale imputable* » en avril 2021, le comité « *Mes soins restent ICI* » constate avec intérêt que de plus en plus de voix s’élèvent un peu partout au Québec afin de réclamer la décentralisation du paquebot qu’est devenu ce réseau. Une coalition d’organismes nationauxⁱ a même produit une *Déclaration* commune exigeant des engagements précis de la part des partis impliqués dans la prochaine campagne électorale.

Le président Jean Martin apprécie particulièrement le fait que les élus municipaux se soient donné la peine de définir de façon détaillée les principales fonctions qui devraient être attribuées à ce cadre supérieur. En outre, selon la *résolution 268-CM2022*, ce gestionnaire devrait relever directement de la *Direction générale* du CISSS régional. Des copies de cette résolution ont été expédiées au *Ministre de la Santé et des services sociaux*, à la *Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent*, à la *députée de la Côte-du-Sud* ainsi qu’à la *Présidente-Directrice-générale* du CISSS-du-Bas-Saint-Laurent.

Dre Marie-Eve Fromentin, porte-parole des professionnels de la santé, ajoute « *nous espérons que cette nouvelle prise de position de la part de la MRC de Kamouraska incitera d’autres élus municipaux à ajouter leurs voix afin que le prochain gouvernement s’engage concrètement dans le chemin de la gestion locale imputable et du maintien de soins de proximité qui correspondent aux besoins de nos concitoyens* ». D’ailleurs, d’ici les prochaines élections, le comité « *Mes soins restent ICI* » entend rencontrer les candidates et candidats de *Côte-du-Sud* sur différents enjeux de proximité des soins, notamment la gestion locale.

Le comité « ***Mes soins restent ICI*** » est issu d’une mobilisation citoyenne en mai 2017. Le comité multiplie, depuis ces 5 dernières années, des représentations politiques et des interventions publiques afin de rétablir le niveau de soins et services de proximité requis pour la population de tout le Kamouraska.

Sources :

Jean Martin

Président et porte-parole des citoyens du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 418-860-5186

Courriel : jeanmlapoc@videotron.ca

Marie-Ève Fromentin, Md

Porte-parole des professionnels de la santé du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 581-885-0307

Courriel : marie-eve.o.fromentin@hotmail.ca

ⁱ Il s'agit de l'*Alliance des patients pour la Santé*, du *Regroupement provincial des comité des usagers Santé et services sociaux* et du *Regroupement québécois de médecins pour la décentralisation du système de santé*.